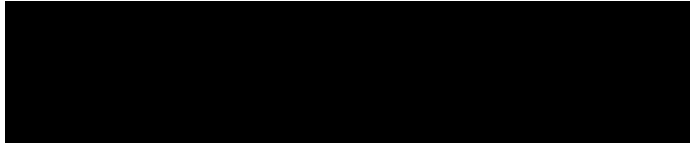


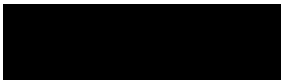


PAR COURRIEL

Québec, le 28 novembre 2025



Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.219



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} octobre dernier visant à obtenir :

1. Tous les rapports régionaux sur l'état de santé de la population en possession de Santé Québec, au sens de la Loi sur la santé publique, et ce, depuis l'an 2022;
2. Tous les plans d'action régionaux, au sens de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, transmis à Santé Québec depuis sa constitution;
3. Tous les plans d'action régionaux, au sens de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, et ce, depuis l'an 2022;
4. Les statistiques relatives au mouvement de personnel vers l'Ontario, depuis l'an 2022;
5. Liste exhaustive des motifs et critères utilisés dans le cadre de la répartition interrégionale des ressources, notamment les caractéristiques sociosanitaires et les caractéristiques et besoins régionaux retenus;
6. Plus particulièrement, les motifs et critères justifiant l'allocation des ressources vers la région de l'Outaouais;
7. Liste exhaustive des motifs et critères utilisés dans le cadre de la répartition des coupes budgétaires obligatoires;
8. Toute directive ministérielle ou règle budgétaire concernant l'allocation interrégionale des ressources;

... 2

9. Investissements en infrastructures (bâtiments, rénovations, équipements) en Outaouais vs régions comparables;
10. Coûts de fonctionnement des établissements de l'Outaouais vs régions similaires;
11. Montants transférés aux agences privées (ventilés par catégorie de personnel) et leur évolution;
12. Postes prévus vs comblés (médecins, IPS, infirmières, PAB, travailleurs sociaux, psychologues, etc.) et taux de vacance comparé au provincial;
13. Taux de roulement/attrition (départs volontaires, retraites anticipées, etc.)
14. Heures supplémentaires (dont TSO) par catégorie de personnel;
15. Heures et coûts facturés par les agences privées;
16. Postes PREM (Plan régional d'effectifs médicaux) attribués vs réellement comblés en Outaouais;
17. Statistiques disponibles sur les départs ou transferts vers l'Ontario;
18. Listes d'attente au guichet d'accès (adultes et jeunes);
19. Délais moyens aux urgences (par installation);
20. Santé mentale : délais pour une première évaluation adulte/jeunesse;
21. Nombre et coûts des transferts de patients vers Ottawa (par spécialité).

En ce qui concerne les points 1 à 3 de votre demande, nous constatons que nous n'avons aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). En effet, les états de santé de la population d'une région sont habituellement consignés dans les rapports annuels des directeurs régionaux de santé publique. De la même manière, les Plans d'action régionaux (PAR) sont sous la responsabilité des régions sociosanitaires. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne conserve pas ces documents. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande aux responsables de l'accès aux documents des établissements de santé concernés, aux coordonnées suivantes : [CAI LI Resp Acces.pdf](#)

Pour les points 4 à 12 de votre requête, nous constatons que nous n'avons aucun document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès. En effet, vous devez adresser votre requête au responsable de l'accès aux documents de Santé Québec, aux coordonnées suivantes :

Santé Québec
 Maître Anne De Ravinel
 Directrice - Accès à l'information et protection des
 renseignements personnels
 2021, avenue Union, 10^e étage, poste 10.051
 Montréal (Québec) H3A 2S9
acces.documents@sante.quebec

En ce qui concerne les points 13 et 14 de votre demande, vous trouverez ci-joint un document répondant à cette partie de la requête.

En ce qui a trait aux points 15, 16 et 17, vous devez vous référer aux points 4 à 12 de la réponse.

Pour le point 18, les informations sont disponibles au lien suivant:

<https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/organisation-des-services/donnees-systeme-sante-quebécois-services/performance-reseau-sante-services-sociaux>

Pour le point 19, les informations sont disponibles au lien suivant :

[Microsoft Power BI](#)

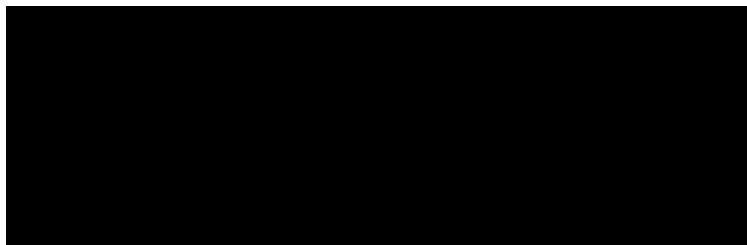
Pour le point 20, le MSSS ne détient pas ces données puisque cet indicateur comme demandé n'existe pas encore. Toutefois, l'indicateur que nous avons sur le tableau de bord - santé mentale, porte sur les délais moyens d'accès à un service en CLSC que vous trouverez dans le site Internet du MSSS au lien suivant : [Répertoire des indicateurs de gestion du ministère de la Santé et Services sociaux](#)

Pour le point 21, vous devez vous référer aux points 4 à 12 de la réponse.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que l'extrait de celle-ci sur la disposition invoquée.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j. 2